

La Tribune

Louise Boisvert / présidente et éditrice

Maurice Cloutier / rédacteur en chef

Louis-Éric Allard / directeur de l'information

Jacynthe Nadeau / adjointe au directeur

Bye, bye la gratuité!



**MAURICE
CLOUTIER**

maurice.cloutier@latribune.qc.ca

Cessez de rêver au développement d'un service de transport en commun gratuit pour tous les Sherbrookoïses. L'idée est pourtant dans l'air depuis bientôt trois ans.

Une proposition en ce sens avait été retenue lors du colloque Destination région Sherbrooke organisé par la Chambre de commerce de Sherbrooke en juin 2005. Depuis, cette possibilité revenait dans l'actualité périodiquement. Les arguments avancés étaient l'amélioration de la qualité de vie des Sherbrookoïses, la réduction de la pollution et la diminution de la pression sur le développement du réseau routier urbain

gouvernementale, la croissance de la demande découlant d'une gratuité totale et les immobilisations nécessaires, la facture annuelle du transport en commun grimperait de 20 millions de dollars pour les Sherbrookoïses, uniquement pour répondre aux besoins prévisibles. En refilant cette dépense aux contribuables, il faudrait imposer pour ce seul service une augmentation du compte de taxes de 705 \$, pour une propriété évaluée à 200 000 \$.

Vous imaginez facilement la suite. Les contribuables n'accepteront jamais pareille augmentation pour un service que plusieurs n'utilisent pas. Le politicien qui voudra inclure le transport en commun totalement gratuit dans son programme court à sa perte. D'ailleurs, les réseaux qui offrent un service gratuit dans de petites villes européennes n'étaient pas dans une situation comparable à celle de Sher-



rouvrier urbain.

Même les plus chauds partisans de l'accès sans frais aux autobus municipaux vont réaliser l'ampleur des coûts à refiler d'une façon ou d'une autre aux citoyens.

Les élus sherbrookoïses qui investissent déjà huit millions de dollars annuellement pour boucler le budget de la Société de transport de Sherbrooke (STS) ont toujours émis de sérieuses réserves sur la faisabilité d'un projet de cette nature compte tenu des coûts appréhendés et des dépenses sans cesse croissantes pour les services habituels de voirie, d'eau, de collecte des déchets et de sécurité publique. Cependant, ils n'avaient aucune donnée pour soutenir leur inquiétude.

Ils avaient finalement raison d'être sceptiques. La présidente de la STS et conseillère municipale, Dany Lachance, apporte un éclairage important sur le sujet avec le dévoilement d'une étude commandée à un spécialiste français des services de transport en commun.

Même les plus chauds partisans de l'accès sans frais aux autobus municipaux vont réaliser l'ampleur des coûts à refiler d'une façon ou d'une autre aux citoyens. Avec la perte des revenus autonomes perçus auprès de la clientèle, le gel de l'aide

tion comparable à celle de Sherbrooke.

Dany Lachance a donc entre les mains tous les éléments pour un enterrement de première classe d'une idée séduisante à l'origine mais qui ne tient pas la route. Bye, bye la gratuité! De toute façon, les citoyens sont de plus en plus conscients que la gratuité crée de l'abus et provoque des problèmes complexes.

Cependant, en écartant la gratuité, les élus ne peuvent pas fermer tout bonnement le dossier du transport en commun. Ils doivent continuer à chercher des solutions pour améliorer l'utilisation des autobus de la société de transport et la qualité du service. Il faut multiplier les ententes avec des clients. On oublie trop souvent que l'Université de Sherbrooke est un client majeur de la STS avec une contribution financière annuelle de plus d'un million de dollars pour favoriser un accès libre aux autobus municipaux pour les universitaires.

La STS pourrait aussi avoir une tarification très avantageuse pour les personnes avec un faible revenu. Les organismes d'aide qui oeuvrent auprès des familles défavorisées devraient d'ailleurs faire pression afin de former un groupe de travail conjointement avec la STS à ce sujet.

On doit agir dans le sens d'une recommandation du consultant français. Il propose une tarification à bas prix pour certaines catégories sociales afin de satisfaire certaines attentes à un coût économique peu élevé, tout en évitant les inconvénients liés à la gratuité.



hervephilippe@videotron.ca

Droits réservés

Tribune libre

Le civisme a bien meilleur goût

Dans l'article «Espaces réservés aux femmes enceintes et aux jeunes familles: ni billets d'infraction ni avertissement» publié dans *La Tribune* du 19 mai, j'ai été étonné de constater que l'idée de réserver des espaces de stationnement près des entrées des centres commerciaux, pour faciliter la vie à un certain nombre d'usagers dans certaines circonstances, suscitait des réactions aussi négatives.

Mme Robichaud, de Stoke, s'élève contre cette initiative en affirmant que «beaucoup de jeunes femmes prennent ça comme une maladie au lieu d'un événement naturel et que ce ne sont pas des places réservés qui vont les aider». Cet argument me semble un peu court.

Il y a des situations où une mère ou un père doit prendre son enfant de 10 mois du siège arrière de la voiture pour l'installer dans la poussette tout en assurant la surveillance du plus vieux de 3 ans, etc. En hiver, il y a aussi ces journées venteuses de -20 degrés. C'est là que cette mesure devient utile et prend tout son sens... pour les enfants!

C'est vrai que les policiers n'ont pas le pouvoir d'émettre des constats d'infraction pour faire «respecter» l'usage souhaité de ces espaces de stationnement réservés. L'initiative est fondée sur le civisme et le volontariat. Dans une société comme la nôtre, il n'est pas toujours nécessaire de recourir à des mesures coercitives pour inviter à l'ouverture et au civisme.

Nous félicitons la direction du Carrefour de l'Estrie et encourageons les automobilistes à faire preuve de courtoisie et à respecter ces espaces réservés comme le fait actuellement la grande majorité de citoyennes et citoyens.

Bernard Sévigny

Président Comité consultatif de la famille
Ville de Sherbrooke

Prendre le parti des aînés pour leur assurer un revenu décent

Les parlementaires fédéraux seront appelés à se prononcer le 2 juin sur le projet de loi C-490 déposé par le Bloc québécois pour réformer le programme du Supplément de revenu garanti (SRG).

Le réseau FADOQ veut leur rappeler que les aînés québécois comptent sur eux pour donner un sérieux coup de barre afin d'assurer un revenu décent aux plus défavorisés.

Pour y arriver, l'inscription au SRG devra être automatique pour les aînés admissibles. À l'heure actuelle, plus de 40 000 aînés québécois ayant droit au SRG en sont privés. Les conséquences sont énormes, en particulier chez les femmes âgées vivant seules.

Toute réforme du SRG doit aussi comporter une augmentation significative de la valeur des prestations, qui laisse encore trop d'aînés sous le seuil de faible revenu. Ce n'est pas de richesse dont nous parlons, mais d'un revenu minimal qui devrait être garanti à tous les aînés dans une société qui affirme les respecter. Comment feriez-vous pour vous débrouiller avec un revenu mensuel de 1100 \$?

Les parlementaires fédéraux auront bientôt la chance de poser un geste clair en faveur des aînés les plus démunis. L'urgence d'agir doit les inciter à prendre le parti des aînés au-delà de toute considération partisane.

Martine Grégoire

Directrice générale
FADOQ-Région Estrie